



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 12.09.2022

Lisieux

Présents : M. Pierre LERESTEUX

MM. BAILLARD, BELLISSENT, CUCURULO, DESHEULLES, DUBOURG, GALLIOT, GIFFARD, GUERRIER, GUESDON, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, RAHO, ROUTIER et VOISIN

En visioconférence : Mme LE MAISTRE

M. FERET

Excusés : Mme EVAIN

MM. BEAUCAMP, DESMONS, GOURDEL, GRESSENT, GUERIN, LE GALL et MICHEL

Assistent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX et MM. HUET et MONTAGNE

Pierre LERESTEUX accueille les membres présents.

1 - ETR

1.1 - Présentation PFF / Détections

Manuel HUET présente aux membres la nouvelle organisation du PFF et des détections souhaitées par la DTN et l'ET, l'objectif étant d'accentuer les détections sur le suivi des joueurs notamment dans un contexte favorable c'est-à-dire dans son club pendant des séances d'entraînement ou de matchs et le plus souvent possible.

Il évoque plusieurs changements concernant les interligues et les centres de perfectionnement (U12-U13).

1.2 - Année olympique

Thierry MONTAGNE transmet aux membres les éléments imaginés par la FFF concernant les Jeux Olympiques pour Paris 2024. Il souhaite rassembler l'ensemble des acteurs du football afin de préparer cette olympiade notamment en mettant en place un groupe de travail avec des représentants de chaque district pour insuffler une dynamique autour de ce grand évènement. En effet, plusieurs actions sont envisageables notamment dans le milieu scolaire (Label « génération 2024 ») ou encore les instances (Label « Terre de Jeux »).

Les 4 objectifs du « Programme Génération 2024 » sont :

- Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université
- Utiliser le sport pour le plaisir d'apprendre
- Découvrir les jeux et les valeurs pour mieux vivre ensemble
- Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



Il souhaiterait notamment accentuer les efforts pour la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) du 3 au 8 avril 2023.

Les intérêts pour le football et nos clubs seraient :

- De s'engager dans l'évènement « J.O.P Paris 2024 »
- Faire « des footballs » des pratiques olympiques
- Se rapprocher du milieu scolaire à travers le label « Génération 2024 »
- Développer une passerelle pérenne entre le milieu scolaire et le milieu associatif

L'idée générale est d'exister dès maintenant afin que nos clubs soient des centres d'animation pendant les Jeux.

2 – CONDOLÉANCES / FÉLICITATIONS / REMERCIEMENTS

2.1 – Condoléances

Pierre LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Mère de Martial BANCE, ancien Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage et observateur
- Jacqueline LEFEVRE, mère d'André LEFEVRE, Membre de la Commission Régionale de l'Arbitrage
- François LENGRONNE, membre de Commission du District de la Manche et ancien Président de la CDA
- Victor GRIMOIN, joueur de l'AS LONDAISE
- Mikaël DEGREMONT, joueur et entraîneur de plusieurs clubs de Seine-Maritime
- Roselyne GREBOVAL, dirigeante de l'ES Plateau Foucarmont Réalcamp
- Johan CUVIER, joueur vétérane de l'AS Colleville Angerville et accompagnateur de l'AS Sassetot Thérouldeville
- Mère d'Isabelle GIBASSIER, ancienne internationale et membre de la Commission Départementale Féminine du Calvados

2.2 – Félicitations

Pierre LERESTEUX, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, félicite toutes les équipes qualifiées pour le 4^{ème} Tour de Coupe de France et convie tous les membres au tirage au sort ayant lieu ce mercredi à 19h00 au siège de la Ligue.

3 – VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux du 8 et 21 juillet 2022 sont validés.

4 – COURRIERS REÇUS

4.1 – Demandes de dérogation concernant les joueuses U15 F

3 courriers ont été reçus (FC ST LO MANCHE – AVENIR JOYEUX ST HILAIRE PETITVILLE – FFP MARIGNY) concernant des demandes de dérogation afin d'autoriser l'évolution de U15F en U18F et ce, afin de ne pas priver ces licenciées à la pratique du football, en l'absence d'équipe U16 dans leur club.

Jean-Pierre GALLIOT rappelle que, dans la forme actuelle du règlement du championnat U18F, les joueuses U15F ne peuvent y participer, même en double surclassement (cf. article des Règlements généraux de la F.F.F.), au risque d'être déjugé par la F.F.F. en cas de recours auprès de la C.F. des Règlements et Contentieux. Une solution palliative existe avec la mixité permettant la participation des joueuses U15F en championnat U15 Garçons (cf. article des RG F.F.F.).

Des échanges ont lieu mais, en l'absence du Docteur DESMONS, les membres ne souhaitent pas se positionner et ces demandes seront réétudiées ultérieurement.

4.2 – Courrier de l'ES THURY HARCOURT

Le club fait part aux instances d'un constat sur la non-protection des clubs formateurs (éducateurs), ceux-ci ayant toute liberté de s'engager avec un autre club à l'issue de la formation financée par le club. Même si quelques solutions seraient envisageables (convention par exemple), les clubs ne peuvent pas contraindre les éducateurs à s'engager auprès de leur club. Néanmoins, ils ont toujours la possibilité de proposer un CDI, leur permettant ainsi de pérenniser l'emploi.



Raynald LEFRANCOIS, membre de la Commission Fédérale de Formation, confirme qu'il s'agit d'un constat national et qu'une réflexion est en cours.

5 – INFOS FFF

Les informations fédérales communiquées sont les suivantes :

- **Enveloppe régionale FAFA**
 - Equipements : 459 k€
 - Transport : 82 k€

Marc ROUTIER indique la répartition effectuée par la Commission FAFA entre les 5 Districts ainsi que des nouvelles dispositions proposées pour le schéma régional F.A.F.A.

- **Dispositif « Toutes Foot »**

Il s'agit du nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Il a pour objectif :

- Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)
- Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité, au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée

La référente régionale de ce dispositif est Isabelle CLEMENTE PACHECO.

- **Visite Technique de la DTN pour le PPF U15 et Pôle Espoir : 26 et 27 septembre 2022**
- **Nicolas Pottier est nommé en tant que Coordinateur Fédéral de l'Arbitrage Amateur (LFA)**

6 – LICENCES

Pierre LERESTEUX fait un état des licences qui est globalement positif sauf pour la catégorie des seniors qui accuse un léger retard mais le gros point négatif reste l'arbitrage (-15%), où un travail important est nécessaire en collaboration avec les Districts.

7 – PROTOCOLE SANITAIRE

Pierre LERESTEUX rappelle le contexte. Lors de la réunion de Bureau, ayant eu lieu le lundi 5 septembre, le Président a proposé aux membres, de réfléchir à un protocole régional, suite à la décision prise, dans l'urgence, de reporter un match pour cas de COVID, et ce, afin d'éviter des difficultés ultérieures et maintenir une équité de traitement pour l'ensemble des clubs.

Toutefois, les membres ont constaté que la FFF n'a pas souhaité mettre en place de protocole sanitaire et donc souhaite soumettre d'adopter cette position au Comité de Direction.

Une consultation télématique a donc été effectuée dès le lendemain, mais certains membres ont souhaité remettre ce sujet au débat de cette réunion.

Les membres sont donc, de nouveau, interrogés quant à la mise en place d'un protocole sanitaire régional. Après discussions, les membres votent favorablement cette disposition selon des règles bien définies (11 Pour, 4 Contre, 2 Absentions).

Celui-ci sera rédigé et transmis au club très prochainement.

8 – SPORTIF

8.1 – Interpellation de clubs de Régional 1 sur la fin des championnats

Kerstie ABERGEL informe du constat de quelques clubs de Régional 1 se situant dans le groupe à 13 équipes. Ceux-ci considèrent qu'il existe un manque d'équité pour leurs chances de monter et risques de descentes. Il est constaté que le règlement du championnat Senior Régional 1 a été élaboré conformément aux dispositions des Règlements Généraux de la L.F.N. et notamment de son Annexe 9.

8.2 – Propositions de la Commission Régionale Futsal

La Commission Régionale Futsal propose deux projets :



- **Challenge National Féminin Futsal**

Afin de déterminer le qualifié Normand pour le Challenge National Féminin Futsal, elle propose la création d'une coupe à élimination directe à destination de toutes les équipes féminines souhaitant s'inscrire. La finale régionale aura lieu la semaine du 6 au 12 février.

Les membres valident cette proposition mais souhaite que la commission se positionne rapidement sur la date de la finale régionale afin que les districts puissent déterminer les leur.

- **Coupe de Normandie**

Compte tenu du nombre restreint d'équipes inscrites en championnat régional futsal donc d'un calendrier allégé pour la saison 2022/2023 et de l'interdiction pour les clubs non-engagés en championnat de participer à la Coupe Nationale Futsal, il est proposé de relancer la Coupe de Normandie Futsal.

Les membres sont favorables à cette demande (sauf 2 absentions).

9 – FINANCES

Le Comité de Direction étudie la hausse de l'indemnité kilométrique octroyée par la FFF, en juillet dernier (de 0.401 à 0.446€). Gilles BELLISSENT sollicite l'application immédiate pour les arbitres de Ligue en précisant que la Ligue a toujours suivi les augmentations de la FFF. Ce sujet est évoqué également pour les bénévoles. Après discussion, les membres décident de soumettre cette évolution au vote des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale (13 Pour, 3 Contre et 1 Abstention).

10 – IR2F

Thierry MONTAGNE communique la composition des jurys pour les deux formations professionnelles (BMF et BEF). Les membres valident à l'unanimité.

11 – DIVERS

11.1 – Mouvements dans les structures

Roger DESHEULLES fait état des mouvements ci-dessous mentionnés. Les membres valident à l'unanimité et accueillent les nouveaux membres.

Commissions	Personne	Type	Poste
Statut des Educateurs	Denis CLEMENT	Intégration	Membre
Football Entreprise	Vincent DOURY	Intégration	Membre

Vincent DUBOURG propose Daniel MEUNIER en remplacement du membre démissionnaire de la Commission Régionale de Discipline.

11.2 – Propositions de la Commission Régionale des Délégués et Sécurité

Roger DESHEULLES transmet les demandes de la Commission Régionale des Délégués et Sécurité.

- Sont nommés pour la saison 2022/2023

14	27	50	61	76
VASSELIN Romuald	DOMINGUEZ CONDE David FERON Eric GASTEBOIS Marcel KULHANECK François LECHER Patrice SUZE Nathalie	BAZIRE Raymond DESHEULLES Roger DORIZON Guy	BINET Patrick GESLIN Jacques JACOB Jean-Claude LE PROVOST Joël	BARUBE Rodolphe CUZIN Jean LAVIDIERE Romain TIRET Jean-Luc VAUTIER Jean-Marc

- Sont nommés délégués stagiaires

14	27	50	61	76
HOUSSAYE Steve	ROUSSEL Manuel	CHARONDIERE Dominique LECHEVALLIER Rémi PAUTRET Hervé	GALLOT Corentin	RAHO Nasr Eddine

- Est reconduit délégué accompagnateur : Roger VELOT
- Mettent fin à leur activité
 - Daniel RESSE (27)
 - René ROUX (50)



- Ne sont pas reconduits suite à indisponibilité constante
 - Yassine AGOUNI (14)
 - Jonas LE ROYER (14)

Les membres valident à l'unanimité.

11.3 – Proposition de conciliation pour le FC BAYEUX

Kerstie ABERGEL fait état de la proposition de conciliation reçue du CNOF dans le dossier du FC BAYEUX. Les membres acceptent la proposition du conciliateur (5 Pour, 4 Contre et 8 Abstentions).

11.4 – Challenge de la Féminisation

Florence LE MAISTRE informe les membres que les 5 lauréats de ce dispositif seront mis à l'honneur, le dimanche 2 octobre prochain, à l'occasion du match de D1 Féminine opposant le HAC au PSG, au Stade Océane.

Elle rappelle que ce challenge récompense les meilleures évolutions des clubs en termes d'éducatrices, de joueuses, d'arbitres etc.

Elle en profite pour remercier Jean-Michel KOCISZEWSKI et le club du HAC qui ont proposé de les accueillir et d'offrir 4 invitations par club lauréat et une réduction de 50% du billet pour les personnes souhaitant les accompagner. Les membres de la Commission Régionale de Féminisation seront également conviés pour cette remise.

Le prochain Comité de direction aura lieu le lundi 7 novembre à partir de 18h00 à Lisieux.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

